



TRAVAUX EN COURS DANS MELUN

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.5 du 03/01/2024	Du 02/01/2024 au 31/12/2024, de 09h00 Place Galliéni, rue Dajot et avenue de la Libération	Implantation provisoire de poteaux électriques pour l'alimentation de la base vie du chantier	NGE ES pour la SNCF	<u>Pour information</u> Circulation routière place Galliéni, rue Dajot et avenue de la Libération pourra être réduite. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1050 du 22/08/2024	Du 13/05/2024 au 31/01/2025, suivant les recommandations du service Voirie de la Ville Rue Edouard Branly et avenue Charles Péguy	Aménagement du TZEN 2	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, AGILIS, EIFFAGE ENERGIE pour le Département	<u>Pour information – arrêtés 2024.575 du 07/05/2024 et 671 du 27/05/2024 prorogés</u> Circulation routière rue Edouard Branly interdite dans le sens place des Trois Horloges / route de Voisenon. Déviation mise en place par les rues des Castors puis Jacques Oudot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.537 du 29/04/2024	Du 27/05/2024 au 28/02/2025 RD 1605 – rond-point de WOODI	Création d'une passerelle piétonne - voie au dessus de la Route Départementale 1605	NGE GC pour l'Agence Routière Départementale de Melun	<u>Pour information – arrêté 2024.515 du 24/04/2024 abrogé</u> Circulation routière sur la RD 1605 réduite d'une voie en direction de Montereau et sera interdite la nuit du mardi 28 janvier 2025, de 20h00 à 06h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.741 du 05/06/2024	Du 05/06/2024 au 31/12/2024 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour	<u>Pour information</u> Les livraisons de chantier devront impérativement se faire 1 camion à la fois entre 09h00 et 11h00 et de 14h00 à 16h00 ou tôt le matin avant 07h00 sous validation des Services Techniques de la Ville. Aucun poids-lourd ne devra stationner sur les trottoirs ou rester en attente sur la chaussée. Une zone d'attente est prévue vers SERENICAR route de Nangis ; à charge des entreprises et chauffeurs de communiquer entre eux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.741 du 05/06/2024	Du 05/06/2024 au 31/12/2024 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour	Pour information En ce qui concerne les livraisons poids-lourds, ces derniers devront impérativement arriver et repartir par la route de Nangis. Aucun poids-lourd ne sera autorisé à la circulation dans le boulevard de Maincy et en direction du Centre Ville. Les entreprises exécutant les travaux devront fournir obligatoirement un plan de circulation à tous les chauffeurs. Par ailleurs, la présence d'un homme trafic sera obligatoire pour les entrées et les sorties des poids-lourds. Pour toutes demandes de livraisons exceptionnelles, les entreprises devront impérativement prévenir les Services Techniques de la Ville 15 jours avant la date d'intervention. La chaussée devra impérativement rester propre aux abords du chantier.
2024.808 du 18/06/2024	Du 01/07/2024 au 31/08/2025 place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon	Aménagement de voirie	JEAN LEFEBVRE IDF, STRF, CITEOS, TERIDEAL et CHADEL pour la Ville	Pour information Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon pourra être réduite par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic, ou interdite par panneaux réglementaires et déviée par les rues adjacentes. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1290 du 18/10/2024	Du 08/07/2024 au 20/12/2024 Route de Voisenon	Réparation et réfection du pont de Voisenon	NGE GC pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.873 du 03/07/2024 prorogé Circulation routière route de Voisenon à la hauteur du pont pourra être réduite et alternée par hommes trafic ou feux tricolores ou interdite et déviée par la rue André Malraux, l'avenue de Meaux et la RD 1605. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1051 du 22/08/2024	Du 05/08/2024 au 28/02/2025 Rue de Montaigu – Restaurant du Groupe Scolaire de Montaigu	Pose de barrières HERAS dans le Groupe Scolaire	VITTE pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.987 du 30/07/2024 prorogé L'entreprise VITTE devra impérativement signaler leur chantier en amont et en aval et devra délimiter une zone de travaux afin de travailler en toute sécurité.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1191 du 01/10/2024	Du 30/09/2024 au 21/12/2024 Rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard	Mise en place d'un échafaudage pour ravalement	AEC pour le Cabinet Montesquieu	Pour information Circulation routière rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard interdite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1187 du 27/09/2024	Du 21/10/2024 au 30/11/2024 Les traversées de chaussée se feront pendant les vacances scolaires de 09h00 à 16h00 Rue de la Courtille	Dévoisement du réseau gaz et mise en profondeur	TPSM pour GRDF	Pour information Circulation routière réduite de deux voies rue de la Courtille. Pendant les vacances scolaires, une déviation sera mise en place pour les bus et les poids lourds allant sur le quai de la Courtille. Ces derniers seront déviés par le boulevard Henri Chapu. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement rue de la Courtille interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1283 du 18/10/2024	Du 25/10/2024 au 29/11/2024 8 avenue de Meaux	Terrassement pour suppression branchement	VEOLIA EAU pour la CAMVS	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 8 avenue de Meaux au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1362 du 15/11/2024	Du 28/10/2024 au 21/03/2025 Cours Théodore Monod	Pose du pilier de la Passerelle avec neutralisation de la voie partagée dans sa totalité	NGE GC pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.1312 du 24/10/2024 prorogé Circulation routière sur la voie partagée cours Théodore Monod interdite à tous véhicules, cycles et piétons. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1286 du 18/10/2024	Du 28/10/2024 au 31/01/2025 Sur le Territoire de la Ville	Pose, dépose et maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024	INEO INFRASTRUCTURES IDF Est	Pour information Les voies concernées pour la pose, la dépose et la maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024, sont les suivantes : - rue Saint-Aspais, - rue Paul Doumer, - rue Carnot, - rue du Miroir, - rue du Général de Gaulle, - rue Saint-Ambroise, - rue Saint-Etienne,



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1286 du 18/10/2024	Du 28/10/2024 au 31/01/2025 Sur le Territoire de la Ville	Pose, dépose et maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024	INEO INFRASTRUCTURES IDF Est	<ul style="list-style-type: none">- rue et place Jacques Amyot,- rue de Boissettes,- ponts du Général Leclerc et du Maréchal De Lattre de Tassigny,- avenue Thiers,- rue du Presbytère,- Fontaine Saint-Jean sur l'esplanade et place Saint-Jean,- boulevard Victor Hugo,- place de l'Ermitage,- rue André Barchou,- avenue Galliéni,- boulevard de l'Almont,- boulevard Chamblain,- place Praslin,- rue René Pouteau. Suivant l'avancement du chantier, circulation routière interdite les lundis de 5h00 à 7h30 et à partir de 21h00 dans les rues suivantes : rues Saint Aspais, Paul Doumer, Carnot, du Général de Gaulle, du Miroir, rue du Presbytère, boulevard Victor Hugo (dans le sens montant), rue et place Jacques Amyot. <p>Les déviations se feront par les voies adjacentes.</p> <p>Suivant l'avancement et les besoins des interventions, la circulation routière pourra être réduite par panneaux réglementaires sur les ponts du Général Leclerc et du Maréchal De Lattre de Tassigny, rue Saint-Etienne, rue Saint-Ambroise, place Saint-Jean, avenue Thiers, boulevard Victor Hugo (dans le sens descendant), place de l'Ermitage, rue André Barchou et avenue Galliéni, boulevard de l'Almont, boulevard Chamblain et place Praslin.</p> <p>Selon l'avancement et les besoins des interventions, stationnement interdit dans l'emprise du chantier et sur l'ensemble des voies énumérées ci-dessus du 28/10/2024 au 31/10/2025 (pour la pose, dépose et maintenance des guirlandes de fin d'année 2024).</p>
2024.1319 du 29/10/2024	Du 04/11/2024 au 20/12/2024 Rue Claude Bernard	Réfection du trottoir et du parking	WIAME VRD pour la Ville	<p>Pour information – arrêté 2024.1268 du 14/10/2024 abrogé</p> <p>Circulation routière rue Claude Bernard :</p> <ul style="list-style-type: none">- interdite du 21/10/2024 au 25/10/2024,- en sens unique depuis le boulevard de l'Almont jusqu'à la rue Paul Valéry du 26/10/2024 au 20/12/2024. <p>Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier.</p> <p>Stationnement interdit rue Claude Bernard pendant la durée totale des travaux.</p> <p>Déviations piétonnes mises en place sur le trottoir opposé aux travaux.</p>



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1285 du 18/10/2024	Du 04/11/2024 au 20/12/2024 42 avenue Thiers	Travaux de ravalement	TOURRET pour l'Agence ORPI-ADALLIE	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur 3 places devant le 42, avenue Thiers pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1353 du 13/11/2024	Du 14/11/2024 au 06/12/2024 4 rue du Gâtinais	Terrassement sur branchement électrique	ECR pour ENEDIS	Pour information Circulation routière rue du Gâtinais pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Stationnement interdit devant le 4 rue du Gâtinais sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1364 du 15/11/2024	Du 15/11/2024 au 20/12/2024 Rue Eugène Briais	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Eugène Briais pourra être réduite ou interdite et déviée par les rues adjacentes ou déviée par le stationnement existant excepté pour les livraisons du Magasin Picard. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1363 du 15/11/2024	Du 15/11/2024 au 20/12/2024 rue des Potiers	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue des Potiers interdite excepté pour les riverains. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1322 du 30/10/2024	Du 18/11/2024 au 27/06/2025 Contre allée de l'avenue Charles Péguy et la rue Etienne Gislou	Interdiction de stationner et de circuler de jour comme de nuit sur la totalité de la contre allée de l'avenue Charles Péguy dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	AGILIS pour ROUTES ET CHANTIERS MODERNES	Pour information Le schéma de balisage devra être respecté. La totalité du stationnement et la circulation seront interdits sur la contre-allée de l'avenue Charles Péguy entre la rue Edouard Branly et la rue Etienne Gislou. Déviation piétonne sera mise en place de part et d'autre du chantier et les accès riverains seront maintenus.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1380 du 20/11/2024	Du 18/11/2024 au 06/12/2024 6 ter place Saint-Jean	Suppression branchement électrique	ECR pour ENEDIS	Pour information Circulation routière place Saint-Jean pourra être réduite. Stationnement sera interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1381 du 20/11/2024	Du 18/11/2024 au 06/12/2024 Place Saint-Jean angle rue Bancel	Terrassement pour un branchement électrique	ECR pour ENEDIS	Pour information Circulation place Saint-Jean angle rue Bancel pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté avec mise en place de K16 ou GBA pour la giration des bus. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024.
2024.1395 du 21/11/2024	Du 18/11/2024 au 29/11/2024 11 rue Camille Flammarion	Travaux d'assainissement	TP GOULARD pour la CAMVS	Pour information Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 11 rue Camille Flammarion sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/11/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1383 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Quai Alsace Lorraine	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière quai Alsace Lorraine réduite d'une voie. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1384 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Rue Paul Doumer	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ces travaux mais pourra être réduite pour permettre l'évacuation des bigs bags. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1385 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Boulevard Gambetta	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Vitesse limitée à 30 km/h dans ce boulevard. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1377 du 20/11/2024	Du 25/11/2024 au 04/12/2024 1 boulevard Aristide Briand	Remplacement d'un tampon sur chaussée	TP FOURNIER pour VEOLIA / CAMVS	Pour information Circulation routière boulevard Aristide Briand réduite d'une voie et alternée par panneaux réglementaires et hommes trafic ou feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 3, boulevard Aristide Briand sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 04/12/2024.
2024.1370 du 19/11/2024	Du 25/11/2024 au 06/12/2024 4 rue de l'Eperon	Pose de l'escalier du futur cinéma	VULCAIN pour Melun Val de Seine Aménagement	Pour information – information riverains et commerçants faite Circulation routière place Saint-Jean côté « Le Francilien » et rue de l'Eperon jusqu'à la rue Contrescarpe sera interdite et mise à contresens de circulation du 25/11/2024 au 06/12/2024. Le schéma de balisage devra être respecté. Les véhicules sortant du parking « INDIGO » devront emprunter la rue de l'Eperon à contresens de circulation jusqu'à la rue Contrescarpe. Stationnement de tout véhicule interdit à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024 : - rue de l'Eperon sur 3 places face à la sortie du Parking « INDIGO » - rue de l'Eperon entre la place Saint-Jean et l'entrée du parking « INDIGO ». Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux
2024.1394 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 21/11/2025 Avenue de la Ferme	Montage de deux grues à tour	BOUYGUES BATIMENT IDF HAS pour leur compte	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier.
2024.1396 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 29/11/2024 42 rue Camille Flammarion	Reprise d'assainissement	TP GOULARD pour la CAMVS	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 43 et 45 rue Camille Flammarion sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/11/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1398 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 29/08/2025 (travaux de jours et de nuits) Boulevard Gambetta et carrefour des quais du Maréchal Foch et Alsace Lorraine	Travaux de dévoiement, d'approfondissement, de reprise des branchements et de chemisage du réseau principal.	GAIA TP et SADE pour la CAMVS	Pour information Circulation routière boulevard Gambetta réduite d'une voie suivant l'avancement des travaux, côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair. Durant le mois de décembre 2024, des travaux boulevard Gambetta auront lieu de nuit de 21h00 à 06h00. Aucuns travaux ne seront autorisés durant la période du 20/12/2024 au 06/01/2025 (Fêtes de fin d'année). Stationnement côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/08/2025. Stationnement interdit sur 4 places sur le parking derrière le Monument aux Morts pour les travaux de pompage. Stationnement interdit sur 10 places sur le parking Promenade de Vaux pour l'installation de la base vie du chantier. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1397 du 21/11/2024	Du 25/11/2025 au 20/12/2024 Avenue Eugène Godin et RD 415A pont Notre Dame	Terrassement pour renouvellement du réseau gaz	TPSM pour GRDF	Pour information Les travaux seront faits les nuits de 21h00 à 06h00 pour les traversées de voies et en journées de 09h00 à 16h00 pour la piste cyclable et l'avenue Eugène Godin. Circulation routière réduite d'une voie une fois à la fois sur la RD 415A Pont Notre Dame. Le schéma de balisage devra être respecté avec aménagement par GBA ou K16. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1399 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 28/02/2025, de 08h00 à 17h00 Avenues Marc Jacquet et du Général Patton	Dévoiement des réseaux dans le cadre du TZEN 2	TPF pour ENEDIS	Pour information Circulation routière avenue Marc Jacquet réduite ponctuellement avec neutralisation de la voie la plus à droite dans les deux sens de circulation. Circulation routière sur l'avenue du Général Patton réduite par demi-chaussée et alternée par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic et / ou feux tricolores. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1401 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 20/12/2024 square de Lorient	Terrassement pour extension du réseau gaz	TPSM pour GRDF	Pour information Circulation routière square de Lorient pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1393 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 06/12/2024, les nuits de 21h00 à 06h00 et les journées de 09h00 à 16h00 Ponts Notre Dame et Maréchal de Lattre de Tassigny	Remplacement de tampons et carottages	SOGEA IDF pour le Département	Pour information Travaux faits les nuits de 21h00 à 06h00 pour les carottages et les journées de 09h00 à 16h00 pour le remplacement du tampon sur la piste cyclable. Le remplacement du tampon sur le pont Notre Dame sera réalisé le 04/12/2024, de 09h00 à 16h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation des cycles mise en place.
2024.1400 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 06/12/2024 25 route de Voisenon	Grutage	MEIDACO pour MES'AUTORS	Pour information Circulation routière route de Voisenon réduite d'une voie et alternée par hommes trafic. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Déviation piétonne et de la piste cyclable mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024.
2024.1378 du 20/11/2024	Du 26/11/2024 au 27/11/2024 6 quai de la Courtille	Nettoyage des chéneaux et des gouttières du bâtiment de l'Université.	DAMEME TOITURE pour la CAMVS	Pour information Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière quai de la Courtille pourra être réduite par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, stationnement de tout véhicule interdit au 6 quai de la Courtille sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 27/11/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1017 du 06/08/2024	La nuit du 17/03/2025, de 21h00 à 06h00 RD 1605 / RD 35	Pose de la travée centrale de la passerelle	NGE GC Transport pour l'ARD de Melun	Pour information Circulation routière à la hauteur de la RD 35 sera interdite et déviée par la RD 605. Le schéma de balisage devra être respecté.